

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2023

dimanche le 28 mai 2023

Toronto (Ont.)

de 8 h 00 à 10 h 00, et de 13 h 45 à 14 h 15 heure centrale

ORDRE DU JOUR

Partie I	8 h 00 - 10 h 00
1.0	Ouverture de l'assemblée
2.0	Adoption de l'ordre du jour
3.0	Adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle 2022 de la FCM
4.0	Questions découlant du procès-verbal
5.0	Rapport de la Présidente sur les activités de la dernière année
6.0	Rapport de la Cheffe de la direction
7.0	Rapport des comités opérationnels :
7.1	Comité des finances et d'audit
	7.1.1. États financiers pour l'année fiscale 2022-2023
	7.1.2 Nomination des vérificateurs pour 2023-2024
7.2	Comité des ressources humaines
7.3	Comité des relations avec les membres
7.4	Comité permanent de la planification du congrès
8.0	Rapport sur les résolutions
9.0	Rapport du Comité des élections
10.0	Élections des dirigeants de la FCM
10.1	Élections des dirigeants – discours et vote
10.2	Élections des dirigeants – résultats
Pause	
Partie II	13 h 45 - 14 h 15
11.0	Discours inaugural de la présidente élue
12.0	Élection – Ratification des administrateurs
13.0	Levée de la séance